

L'HÉPATITE C EN BELGIQUE : DAVANTAGE DE TESTS ET UN MEILLEUR TRAITEMENT POUR 500 DÉTENUS

La coalition d'experts veut briser la chaîne des contaminations

En 2016, la Belgique s'est engagée auprès de l'OMS à éradiquer l'hépatite C d'ici 2030. C'est pourquoi la Coalition belge contre le VHC souhaite que des mesures fortes soient prises pour pouvoir atteindre cet objectif. À l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite, la coalition demande que l'on porte une attention particulière au groupe cible des prisonniers, où l'hépatite C est quasi 7 fois plus élevée que dans la population générale. Ceci concerne plus de 500 prisonniers dont une grande partie ignorent même qu'ils sont porteurs de la maladie, et n'ont pas encore accès à un traitement. "Pour atteindre l'objectif d'élimination dans ce groupe, nous devons arriver à pouvoir dépister et traiter au moins 70 patients chaque année", déclare la coalition.

Le nombre total de patients infectés par le VHC en Belgique s'élève aujourd'hui à environ 18 000 cas, et pas moins de 300 personnes en meurent chaque année. Les contaminations et propagations subsistent principalement parmi les groupes vulnérables de notre société, notamment dans les prisons, chez les utilisateurs de drogues et les migrants. Dans la lutte contre le virus, l'accent doit donc être mis sur les plus vulnérables d'entre nous. Nous disposons maintenant depuis plusieurs années de traitements efficaces et sûrs qui permettent de guérir presque tous les patients et dès lors, nous avons théoriquement la possibilité d'éradiquer complètement ce virus en Belgique.

Un traitement égal et accessible à tous

Proportionnellement, les prisonniers, qu'ils soient en détention provisoire ou condamnés, ont presque 7 fois plus de risque d'être infectés que le reste de la population. Bien que des progrès considérables aient été réalisés ces dernières années, nous constatons que les prisonniers n'ont pas toujours le même accès en Belgique à une prise en charge de leur infection. Il s'agit dès lors d'une occasion manquée de mener une politique efficace. Les budgets alloués, les règles d'accès aux traitements ainsi que les critères de remboursement diffèrent de ceux qui sont couverts par l'INAMI. De plus, la prise en charge varie parfois d'une prison à une autre. Le Dr. Brixko (CHR de la Citadelle et Service médical pénitentiaire de Lantin), membre de la Coalition, explique : « *La Coalition belge contre le VHC salue les mesures récentes et les dispositions prises par le SPF Justice qui visent à donner la priorité au traitement de l'hépatite C dans les prisons, mais cela ne sera pas suffisant si on veut arriver à éradiquer l'hépatite C en Belgique. On constate par exemple que les prévenus ne disposent actuellement pas des mêmes possibilités de dépistage et de traitement que les condamnés. Il faut que tous les prisonniers puissent en bénéficier.* »

Détection et traitement précoces pour éviter la propagation

Pour la Coalition, il est essentiel que les personnes soient prises en charge à tous les stades de la maladie, même lorsqu'elles ne présentent pas encore de forme sévère. Or ce n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, l'hépatite C est une maladie chronique insidieuse qui peut mettre du temps à se déclarer. Un patient peut donc être infecté pendant plusieurs années (et contaminer de nombreuses autres personnes) sans s'en rendre compte. « *La coalition contre l'hépatite C a déployé une énergie importante pour sensibiliser les différentes autorités de notre pays à cette problématique* », explique le Dr. Mulkay (CHU Saint-Pierre) de la Coalition. « *Cependant, les points douloureux de l'accès au dépistage et au traitement efficace des personnes en marge de la société demeurent à ce jour.* »

Les ressources adéquates au bon niveau

Depuis sa création en 2020, la Coalition belge contre le VHC a alerté sur l'urgence et le besoin d'actions fortes et coordonnées de la part des autorités pour stopper la propagation du virus. « *Nous voyons à tous les niveaux, fédéral et régional, qu'il y a des progrès, mais nous n'en sommes pas encore là. Les autorités à tous les niveaux doivent prendre leurs responsabilités. Il n'est pas nécessaire de disposer de plus de ressources, mais seulement de les utiliser à bon escient. Ce n'est qu'alors que nous pourrons gagner la lutte contre le VHC* », ajoute le Dr. Bourgeois. » La coalition continuera son travail de sensibilisation pour que d'ici 2030 la Belgique puisse atteindre son objectif. Ces recommandations sont détaillées dans le document de **vision de la Coalition VHC**, joint en annexe.

Les porte-paroles de la coalition sont disponibles pour des interviews. Vous pouvez les contacter via le contact presse :

Mieke De Sutter

mieke@growth-inc.be

+32 456 13 56 40

À propos de la Coalition VHC

Dr. Stefan Bourgeois (ZNA), Dr. Christian Brixko (CHR de la Citadelle et Service médical pénitentiaire), Dr. Pierre Deltenre (Clinique Saint-Luc Bouge), Dr. Françoise Desselle (CHC Liège), Dr. Anja Geerts (UZ Gent), Dr. Frans Govaerts (Domus Medica), Marion Guémas (I.Care asbl), Dr. Philippe Langlet (Groupe hospitalier CHIREC), Dr. Luc Lasser (CHU Brugmann), Griet Maertens (Free Clinic Antwerpen), Dr. Lise Meunier (CHU Saint-Pierre), Dr. Christophe Moreno (Hôpital Universitaire Erasme), Dr. Jean-Pierre Mulkay (CHU Saint-Pierre), Dr. Frederik Nevens (UZ Leuven), Dr. Geert Robaeys (Ziekenhuis Oost-Limburg, UHasselt, UZ Leuven), Dr. Pierre Van Damme (Universiteit Antwerpen), Dr. Roel Van Giel (Domus Medica), Dr. Thomas Vanwollegem (UZ Antwerpen), Dr. Wim Verlinden (AZ Nikolaas), Tessa Windelinckx (Free Clinic Antwerpen).